



Développement **DURABLE** | CCIQ

Politique de **DÉVELOPPEMENT DURABLE** pour les événements



CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE QUÉBEC



CONTEXTE

La Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de rassembler la communauté d'affaires de la Capitale-Nationale. Ses programmes et services ont pour objectif d'aider les entreprises à développer leur réseau d'influence, à se former en continu, et à les faire rayonner tout en faisant partie d'un écosystème influent. Parmi ses activités principales figure la mise en place d'une programmation variée d'événements.

Consciente que ses événements peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement, notamment en termes de consommation de ressource, d'émissions de gaz à effet de serre et de productions de déchets, la CCIQ désire, de par cette politique en développement durable, améliorer ses pratiques en gestion responsable d'événements. Également, de par son rôle de leader de la communauté d'affaires, la CCIQ croit important de communiquer cette démarche et d'être un modèle pour ses membres. La CCIQ entreprend donc cette démarche de manière volontaire afin de réduire les impacts négatifs et augmenter les répercussions positives de ses activités.



DÉFINITIONS



Développement durable

Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.



Consommation responsable

Un mode de consommation qui tient compte des principes de l'écoresponsabilité, c'est-à-dire qu'elle est à la fois respectueuse de l'environnement, bénéfique pour l'économie (notamment l'économie locale), bonne pour la santé et positive pour la société.



Sobriété numérique

Démarche qui vise un usage avisé et modeste des technologies numériques dans l'objectif d'en réduire l'impact environnemental.



Veille stratégique

Activité de collecte d'informations stratégiques pour anticiper les évolutions et innovations.








Principe des 4RVE

Outil d'aide à la décision qui permet de comprendre quelles actions sont à prioriser pour réduire au maximum l'impact environnemental de vos déchets. Il est important de les considérer dans leur ordre respectif :

- **4R** : Repenser, Réduire, Réutiliser, Recycler
- **V** : Valoriser
- **E** : Éliminer

PRINCIPES DIRECTEURS

Les décisions de la CCIQ sont guidées par les valeurs internes de l'organisme et par les principes directeurs suivants, inspirés de la Loi sur le développement durable.

-  **Efficacité économique** : La CCIQ s'engage, par ses actions et son pouvoir d'influence, à être porteur d'innovation, d'accès au savoir et d'une prospérité économique favorable au progrès social et respectueuse de l'environnement pour la communauté d'affaires de Québec.
-  **Équité, diversité et inclusion** : La CCIQ encourage, dans la pleine mesure de ses moyens, l'équité, la diversité et l'inclusion pour toutes ses activités, notamment par le choix des thématiques des événements et par le choix des intervenant.es. La CCIQ croit que favoriser l'EDI rend l'industrie plus riche et mieux adaptée aux réalités actuelles.
-  **Participation, engagement et collaboration** : Les activités de la CCIQ ne peuvent pas avoir lieu sans la participation, l'engagement et la collaboration des différentes parties prenantes. D'une part, la CCIQ considère important d'être une porteuse de message écoresponsable pour les fournisseurs, les partenaires et les membres afin de les sensibiliser, influencer et mobiliser à participer à l'effort collectif. D'autre part, la CCIQ s'engage à travailler et collaborer avec ses membres et les fournisseurs locaux.
-  **Production et consommation responsable** : La CCIQ, consciente de l'impact de ses activités, désire porter une attention particulière à la réduction de l'utilisation des ressources (énergie, matières résiduelles, alimentation, transport, etc.) et à favoriser la consommation responsable dans le but de protéger l'environnement et ainsi devenir un acteur de changement important.
-  **Implication dans la communauté** : La CCIQ s'engage, par ses implications, à encourager et à motiver des organisations qui ont un impact direct sur le climat et l'environnement.

CHAMPS D'APPLICATION (PORTÉE)

Cette politique s'applique à tous les événements de la CCIQ, qu'ils soient organisés dans le cadre de la programmation des activités ou internes, comme les repas de Noël et les rencontres du Conseil d'administration, dans la mesure où une action ne nuit pas au déroulement d'un de nos événements.

Les personnes assujetties à cette politique sont les membres du personnel de la CCIQ et les bénévoles sur les événements. Les personnes associées à cette politique sont les membres du CA, les fournisseurs, les partenaires, les participant.es aux événements et les membres de la CCIQ.

ENGAGEMENTS

Les engagements de la présente politique se divisent en 4 grandes catégories d'action, regroupant sous chacune des objectifs spécifiques. Les actions plus concrètes pour atteindre ces objectifs sont détaillées dans le plan d'action.



Agir et réduire

- Se doter de stratégies pour réduire le gaspillage alimentaire et favoriser les dons.
- Suivre le principe des 4RVE.
- Assurer une meilleure gestion des matières résiduelles pour tous les événements.
- Favoriser l'approvisionnement responsable et à faible impact environnemental.
- Mettre en place des mesures afin d'améliorer l'accessibilité des événements à certains groupes, comme les entreprises d'économie sociale et les bénévoles.
- Veiller à réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment liées aux déplacements de l'équipe, du public, des fournisseurs et des partenaires.



Promouvoir et sensibiliser

- Se doter d'une stratégie interne pour sensibiliser et mobiliser l'équipe interne à la démarche écoresponsable, aux choix stratégiques en ce sens et aux gestes que chaque personne peut poser.
- Informer et encourager le public à l'adoption de pratiques responsables dans le cadre des événements, notamment en ce qui concerne l'usage du transport actif et en commun.
- Informer et sensibiliser les exposants, les fournisseurs et les partenaires à l'adoption de pratiques responsables dans le cadre des événements.
- Veiller à ce que le développement durable soit présent dans la programmation d'activités.



Collaborer

- Collaborer avec des organisations qui ont les mêmes valeurs environnementales que nous.
- Collaborer avec les fournisseurs et avec nos partenaires, pour réduire l'impact environnemental de nos événements.
- Continuer à s'impliquer socialement auprès des organisations membres.



S'informer

- Faire une veille stratégique des pratiques en matière de développement durable en événementiel.
- Offrir de la formation continue à l'interne en lien avec le développement durable.

STRUCTURE ET RESPONSABILITÉ

Un comité vert est formé d'au moins trois personnes de la CCIQ dans trois départements différents, dont une personne aux événements, aux communications et aux partenariats.



Ce comité vert aura les tâches suivantes :

- Appuyer les personnes responsables pour toutes tâches ;
- Élaborer et mettre à jour le plan d'action annuellement ;
- Réviser la politique annuellement ;
- S'assurer de la mobilisation des parties prenantes à l'atteinte des objectifs de la présente politique ;
- Sensibiliser le personnel afin d'atteindre les objectifs ;
- Effectuer des rencontres chaque trimestre.



Ce comité vert sera chapeauté par une personne responsable qui aura pour rôle de :

- Coordonner et animer des rencontres de comité vert et du comité développement ;
- Faire une veille des bonnes pratiques inspirantes en écoresponsabilité applicables aux activités de la CCIQ ;
- Coordonner la rédaction d'un bilan annuel de la démarche pour le rapport d'activité ;
- Créer et mettre à jour une page sur l'écoresponsabilité sur le site web détaillant les principales actions menées et les résultats obtenus ;
- Rendre des comptes à la direction générale ;
- Présenter la démarche, ses actions et l'atteinte des objectifs au conseil d'administration.

Le comité « Conscience d'affaires » est composé des trois membres du comité vert, deux membres du C.A. de la CCIQ (Dans la mesure du possible, avoir des membres qui possède une expertise et/ou un intérêt certain en développement durable) et deux membres de la CCIQ impliqués dans le domaine du développement durable.



Ils auront pour rôle de :

- Se réunir deux fois par année (début de saison et fin de saison) ;
- Fournir après chaque rencontre, un compte rendu des avancés et actions réalisées et en cours au comité GRH ;
- Discuter des avancées et des innovations dans le domaine ;
- Faire avancer les discussions sur les mesures écoresponsables à mettre en place.



AUTORITÉ

La direction (président chef de la direction (PCD)) s'assure de la mise en œuvre de la politique en développement durable. Elle désigne le comité vert.

SUIVI ET REDDITION DE COMPTE

La présente politique fera l'objet d'une révision par le comité vert et le comité GRH a chaque année. Une reddition de compte sera faite au comité GRH de la CCIQ a chaque année.

ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente politique disponible sur le site web de la CCIQ a été adoptée par le conseil d'administration de la CCIQ, et entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2024.





POUR PLUS D'INFORMATION



CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE QUÉBEC



418 692-3853



info@cciquebec.ca

cciquebec.ca/dd

